



## Concours Jeunes Talents édition 2022

- Contrat moral d'engagement -

L'Association Festival Pic'Arts engage le groupe /l'artiste \_\_\_\_\_ à effectuer une prestation musicale le samedi 5 février 2022 dans le cadre d'un tremplin au Mail de Soissons. Cet événement représentera la seconde phase de sélection du concours.

### Dans le cas d'une pré-sélection pour le tremplin musical :

Je soussigné, \_\_\_\_\_, responsable du groupe /de l'artiste \_\_\_\_\_ déclare m'engager à respecter pour le tremplin musical les clauses suivantes :

- Offrir une prestation live le 5 février 2022, sur la scène culturelle Le Mail à Soissons, aux horaires convenus avec l'organisateur :
  - o Comportant 3 titres originaux (*pas de reprises autorisées*)

Nous invitons le groupe /l'artiste à proposer un concert acoustique ou à être techniquement autonome lors de cette représentation.

---

### Dans le cas d'une sélection pour le Festival Pic'Arts :

- Offrir une prestation en live à l'occasion du Festival Pic'Arts de Septmonts le 8 ou le 9 juillet 2022 (*date définie par l'organisateur*)
  - o Prestation consistant en un set de 30 minutes pour une rémunération de 350€ TTC (*association loi 1901, assujettie à la TVA*)
  - o Prestation comportant sérieux et qualité
- Fournir des éléments administratifs nécessaires à l'élaboration du contrat liant l'Association Festival Pic'Arts et le groupe /l'artiste.
- Respecter les lieux, le matériel, les personnes et n'accéder qu'aux salles autorisées.
- Assurer durant toute la durée du festival un comportement correct et sobre.
- Le groupe s'engage à ne pas se produire 2 semaines avant et une semaine après dans un rayon de 35 km autour de la commune de Septmonts.

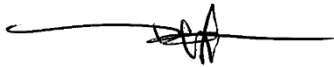
- Les groupes sélectionnés devront se présenter dans la même configuration que celle présentée dans leur dossier d'inscription.
- Les organisateurs se réservent le droit d'effectuer toute modification d'horaire.
- Les organisateurs se réservent le droit, dans le cas du non-respect des précédentes clauses de prendre les mesures qui s'imposent.

Le jour de la représentation à Septmonts, l'organisateur mettra à disposition des artistes une loge backstage qui pourra être partagée avec d'autres groupes /artistes, boissons et repas chaud par membre de l'équipe.

Je soussigné, \_\_\_\_\_, représentant du groupe /de l'artiste \_\_\_\_\_ déclare accepter l'ensemble des conditions précitées.

Signature,

Pour l'Association



Signature, précédée des mentions

« pour le groupe ( /l'artiste), lu et approuvé »